



Légende :

- Périmètres de protection immédiate
- Périmètres de protection rapprochée
- Périmètres de protection éloignée
- Prises d'eau potable municipales (2 puits)
- Rues desservies par l'aqueduc
- Rues desservies par l'aqueduc et l'égout
- Limites de propriété
- Limites de la zone agricole

Échelle = 1 : 10 000

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
 © Gouvernement du Québec
 Note : Orthophoto aérienne 2008



MRC de Maskinongé
 Schéma d'aménagement
 et de développement
 révisé

Plan no.
 6.1B

*Prises d'eau
 potable municipales*
 Saint-Alexis-
 des-Monts